

TEST URINE THC

Par makeis Postée le 11/04/2022 15:06

Bonjours j'ai arêter de fumer en janvier suite a une suspension de permis. J'ai retirer 2 latte sur un join hier,je doit passer un test urinaire dans 1mois. A votre avis ca passeras toujours? Et j'aimerais savoir quel teste je doit demander pour la comission medical? Rien n'est afficher sur mon retrait de permis.. Merci de vos réponses

Mise en ligne le 12/04/2022

Bonjour,

Vous souhaiteriez savoir si le fait d'avoir fumé récemment sur un joint peut rendre votre dépistage positif au THC (substance active du cannabis recherchée dans les tests). Votre passage en commission médicale aura lieu dans un mois mais vous ignorez quel type de dépistage vous devez effectuer.

A priori, le fait d'avoir consommé très peu récemment, ne devrait pas influencer positivement votre prochain dépistage qui aura lieu dans un mois.

En ce qui concerne la nature du dépistage à laquelle vous devrez vous soumettre, vous semblez déjà savoir qu'il s'agit d'un test urinaire puisque vous nous l'avez indiqué dans votre question.

En temps normal, cela doit être notifié dans le courrier qui vous explique la procédure pour passer en commission médicale. Si cela n'est pas le cas, le laboratoire d'analyse agréé par la préfecture sera sans doute en mesure de vous renseigner.

Vous trouverez en bas de page un lien vers notre tableau des durées de positivité.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité